



AFFICHAGE DE POSTE DE TECHNICIENNE À LA COMPTABILITÉ ET À LA PAIE

PERMANENT-TEMPS PARTIEL

Bien plus qu'un emploi : Travailler à La Maison d'Ariane c'est s'impliquer dans la cause des femmes et des enfants victimes de violence conjugale au quotidien!

La Maison d'Ariane est un organisme communautaire établi dans Saint-Jérôme depuis plus de 35 ans offrant des services d'aide et d'hébergement aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale.

Sommaire des responsabilités

En appui à la coordonnatrice générale, la technicienne comptable et à la paie aura comme mandat d'effectuer l'intégralité du cycle comptable, le traitement de la paie et sa comptabilisation pour l'équipe composée de 25 employées.

Sommaire des tâches

- Effectuer le cycle comptable complet, incluant les données de la paie
- Produire les états financiers mensuels et son analyse
- Effectuer les tâches liées aux payables et recevables
- Collaborer sur les dossiers de demandes de subventions et de redditions de comptes
- Préparer le dossier de fin d'année en vue de l'audit
- Traiter les informations relatives aux feuilles de temps électroniques, soumettre la paie et tenir à jour les dossiers des employées

Exigences

- DEP en comptabilité
- Minimum de 3 années d'expérience pertinente
- Expérience dans l'utilisation de logiciels informatiques, dont Simple comptable et la suite Microsoft Office 365 (un atout)
- Maîtrise du français écrit et parlé

- Expérience avec le système de paie *Employeur D* (un atout)
- Expérience de la gestion de la documentation
- Discrétion et confidentialité
- Adhérer aux valeurs de l'approche féministe

Connaissances et aptitudes

- Être prête à relever des défis dans le cadre du développement de nouveaux volets de services
- Avoir le souci du détail en vue de soutenir la prise de décisions stratégiques

Avantages à joindre l'équipe de La Maison d'Ariane

- Se joindre à une équipe soutenante, inclusive et coopérative
- Se prévaloir de la reconnaissance salariale allant jusqu'à 5 années d'expérience;
- Bénéficier d'un régime de retraite et d'une assurance avec contribution de l'employeur ;

Horaire

- 24 heures par semaine du lundi au mercredi (ou selon entente)
- Quart de jour

Télétravail

- Possibilité de télétravail une fois la période probatoire complétée

Si ce poste vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre candidature avant le 1^{er} décembre 2021 à l'adresse suivant : arianecoordo@maisondariane.ca

Nous avons hâte de faire votre connaissance!